

(Exhibit " Y 18 ")

OTTAWA, 28 juin 1883.

7198.

Havre de Québec.

N° 35,577,

" MONSIEUR—En ce qui concerne la demande des commissaires du havre de Québec, qu'un ingénieur soit recommandé pour prendre la charge des travaux en rapport avec les améliorations du havre, je vous proposerai la nomination de J. E. Boyd, de ce ministère, à cette position. Je n'ai pas besoin de vous dire que M. Boyd a toutes les qualités voulues pour remplir cet emploi.

" Vu que les devoirs de cet emploi sont de nature telle qu'ils ne sauraient absorber tout le temps et les soins de M. Boyd et vu que ses services peuvent être utilisés à des travaux du ministère, à Québec, je proposerai que l'acceptation de la nomination de M. Boyd par les commissaires soit donnée, avec l'entente qu'il lui sera loisible d'agir pour ce ministère pour des travaux à et au-dessous de Québec—et que le traitement et les dépenses de M. Boyd seront payés conjointement par les commissaires du havre et le ministère.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,

" Votre obéissant serviteur,

" HENRY F. PERLEY,

" *Ingénieur en chef.*

" F. H. ENNIS, écr.

Secrétaire, ministère des Travaux Publics."

(Exhibit " Z 18 ")

Extrait du rapport de Henry F. Perley, en date du 19 mars 1884, et adressé à F. H. Ennis, secrétaire, ministère des Travaux Publics.

" En vertu des dispositions du statut 45 Vict., chap., 47, les plans du mur de traverse ont été préparés sous ma direction ?

(Exhibit " A19.")

" OTTAWA, 22 décembre 1885.

" 15498.—Bassin de radoub, C.-A.

" MESSIEURS,—En conformité de la promesse que je vous ai faite, sur le terrain, je vous transmets copies de " l'inventaire de l'outillage, etc." Vous voudrez bien indiquer sur une de ces copies les articles que vous ne devriez pas être tenus de prendre, à votre avis, et les raisons à l'appui, et me transmettre cette copie.

" J'ai l'honneur d'être, messieurs,

" Votre obéissant serviteur,

" HENRY F. PERLEY,

" *Ingénieur en chef.*

" MM. LARKIN, CONNOLLY et Cie,

" Bassin de radoub, Esquimalt, C.-A."

(Exhibit " B19.")

" OTTAWA, 11 janvier 1886.

" N° 15604.—Bassin de radoub.

" LARKIN, CONNOLLY et Cie,

" Esquimalt, C.-A.

" Télégraphiez-moi le montant que coûteront à votre avis les travaux en pierres d'appareil occasionnés par les changements et la réfection dans ces travaux ; et aussi le montant de la différence entre la pierre et la brique dans la chambre du caisson.

" HENRY F. PERLEY,

" *Ingénieur en chef.*

" Portez au compte M.T.P."